

Monsieur Eric TAILLANDIER  
Les Vieilles Tuiles – Route d'Orléans  
45510 TIGY

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Tigy, le 6 Mai 2008

Objet : Grève de la faim de 15 jours

Aide d'urgence pour les personnes malades, les handicapés, les retraités et les familles confrontées à la précarité et à la pauvreté et l'exclusion totale qui en découle.

Lettre ouverte

Monsieur le Président,

Je suis atteint de la maladie de Buerger, je suis dans l'attente d'un diagnostic sur une maladie d'ordre rhumatologique et je prends un lourd traitement.

J'ai entamé un grève de la faim le 13 Avril 2008 afin d'interpeller votre gouvernement et vous même sur le quotidien que vivent les personnes malades, les handicapés, les retraités et les familles confrontées à la précarité et à la pauvreté et l'exclusion totale qui en découle.

J'ai cessé officiellement cette grève de la faim le 27 à minuit car moi, je suis à l'écoute de mon corps.

Pour Information : 45 litres d'eau consommé, 56 kg pour 1 mètre 82.

Je vous ai déjà adressé une première lettre dont l'unique réponse a été donnée par la préfecture de ma région !! Aurai je dû écrire au préfet de ma région ? Cette lettre vous était adressée !

Dois je donc faire de nouveau une deuxième grève de la faim ? Oui, je vous en informerai de la date très rapidement.

Vous n'êtes pas sans savoir les conséquences d'un tel geste sur ma santé.

Combien de grèves de la faim, de grèves de soins va t'il falloir pour que nous soyons enfin écoutés et que des solutions nous soit proposées.

Les malades, les handicapés, les retraités, les personnes dans la précarité vous ont lancé un appel en manifestant leur colère lors de rassemblements dans la rue, et cela partout en France. A ce jour, aucune avancée, rien de proposé et une indifférence et mépris total est perçu par les Français.

Je vous rappelle que ces personnes ont mal, souffrent et sont chaque jour qui passe de plus en plus désespérées. Comment pouvez-vous rester indifférent face à la misère que ces personnes vivent chaque jour.

Notre pouvoir d'achat, la montée du prix des énergies, de l'alimentation, du PAIN !, les réformes en cours sur l'assurance maladie et le désengagement de l'état sur ce sujet, font que nous sommes en grande difficulté.

Nous seront bientôt à la rue, non plus pour manifester mais simplement car nous ne pouvons plus subvenir à nos besoins vitaux.

. Manger et avoir une alimentation correcte fait partie de notre traitement et ne pas pouvoir le faire contribue à la détérioration de notre état de santé et cela engendre de grosses dépenses supplémentaires au niveau des comptes de l'assurance maladie

Les relances des contentieux , services de recouvrements , huissiers , trésor public engendrent un stress préjudiciable sur la santé d'où une détérioration de celle-ci et à la clé de grosses dépenses supplémentaires au niveau des comptes de l'assurance maladie.

Je vous demande ainsi que votre gouvernement de travaillez sur ces mesures d'urgence suivantes :

-Une loi concernant des prix préférentiels sur les prix de l'électricité, du gaz, de toutes les énergies dont nous avons besoin dans nos foyers concernant les personnes malades et qu'ils soient relatifs à la perte de revenus suite à celle-ci, ainsi que les handicapés, les retraités et les personnes en situation de précarité .

-Une loi afin que l'état, les sociétés de recouvrements soient dans l'obligation de suspendre leurs poursuites dans l'attente (s'il y a) d'une amélioration sur le plan médical, puis financier concernant les personnes malades, les handicapés, les retraités et les personnes en situation de précarité.

Il faut cesser le harcèlement ! Cela est capital et indispensable pour notre santé, indispensable car nous sommes des personnes à part entière.

Je vous demande le retrait des franchises médicales car ces mesures injustes pénalisent les personnes malades . Au prétexte de « responsabiliser » les malades, puis maintenant de financer la maladie d' Alzheimer , les soins palliatifs ( en taxant en priorité les patients les plus fragiles et dépendants), le gouvernement a choisi de mettre à mal encore une fois le principe d' assurance-maladie solidaire hérité du pacte de 1945

Et de nombreux Français découvrent aujourd'hui, bien tardivement, la question des franchises sur les soins, qui met en difficulté de nombreuses personnes âgées, invalides, atteintes d'affections de longue durée, mais aussi de plus en plus de personnes et de familles à faibles revenus qui ne peuvent déjà plus faire face aux dépenses de santé et ne se soignent plus qu'en repoussant à plus tard leurs démarches de soins.

Je me permet de vous rappeler que le premier principe de base de notre sécurité sociale était :  
De cotiser selon ses moyens pour voir ses soins remboursés selon ces besoins

J'insiste sur le caractère urgent de ces demandes .Nous ne pouvons plus attendre .Je suis très déterminé car moi aussi je ne peux plus me permettre d'attendre.

Ces mesures nous permettrons de pouvoir vivre dans la dignité et d'éviter une catastrophe sanitaire et sociale à l'échelle du pays .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées

Eric Taillandier